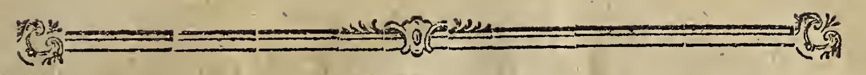
FRC 4'. f 28100

28100

Frc 27116



LES MANES ENSANGLANTÉES DES HÉROS DU 10 AOUT 1792, AU PLUS GRAND PEUPLE DE LA TERRE.

« Mourir est un instant ; vivre est un long supplice. »

QUAND l'arbre de ta liberté, piqué dès sa naissance par le ver rongeur d'une constitution *marâtre*, se voit à jamais *vivifié*, que son faîte majestueux, semblable aux cèdres du Liban, s'élève jusqu'aux nues, et que sa racine profonde touche les pieds des morts; quand ton pavillon imposant flotte sur les mers; que tes oriflâmes, déployés au nom de ton idole, ombragent les plaines de l'esclavage, prêchent à tous les opprimés les droits de l'homme, aux tyrans leur destruction, ta force et ta puissance; que déjà les *Allobroges* et les *Belges*, affranchis de deux sceptres de fer, font retentir leurs cités de ton hymne *marseilloise*; que dans les transports de leur joie, frappés de ton éclat, ils tirent à orgueil de s'enchaîner d'eux-mêmes au char étincelant de ta république; quand armé de la massue d'Hercule, renversant les trônes, protégeant les chaumières, tu ne comptes tes jours que par tes victoires, et qu'enfin, par tes nobles et courageux travaux, tu ressuscites la gloire des peuples de Rome et d'Athènes, certes, un cantique t'est bien dû !!!

PEUPLE de HÉROS ! sur un tel sujet, il est permis

THE NEWBERRY LIBRARY

de s'enflâmer, sans doute...... Que toutes les ames s'échauffent et s'élèvent sur leurs aîles de feu ! lorsqu'il s'agit de la gloire, la passion est raison, le transport est sagesse. L'enthousiasme du génie est vertu : mais il devient un crime, dès qu'il nous fait descendre de la hauteur des vrais principes.

« Plus on est élevé, plus la chûte est terrible. »

Permets que des ombres calmes, qui pèsent la *poussière*, alarmées sur ta gloire, que des *agitateurs* féroces voudroient encore souiller, s'élancent de ses régions fortunées, où les passions se taisent, où la haine meurt, où l'ennemi pardonne pour soupirer dans ton sein, gémir avec toi sur tes hérésies judiciaires et politiques, et te rappeler à la véritable grandeur.

Au nom de la raison et de la nature, ces divinités de l'homme, plus anciennes et plus puissantes que celle que tu as ceinte de tes immortelles guirlandes, écoutes des êtres impassibles, dégagés de la matière, qui ont *dépouillé* la fureur, et donne un grand exemple à la terre attentive, non pas seulement du mal que l'on peut éviter, mais de VERTU, de GRANDEUR, de MAGNANIMITÉ. Certes, ce n'est pas sur un roi *coupable* que nous voulons t'apitoyer ; c'est sur toi-même, sur ta propre gloire, dont l'Europe étonnée distingue l'auréole : ses rayons éblouissans dardent d'un pol à l'autre ; trembles qu'en un seul jour ils n'aillent tous s'éteindre dans un océan d'ignominie ! ! !

Louis XVI est *criminel*, nous voulons le présumer ; nous l'accusons nous-mêmes ; *ses forfaits sont énormes, ils ne peuvent se compter ; il a mérité la mort* ; et si, le 10 août, nous eussions pû l'atteindre, l'action étoit prompte, la société n'en eut pas eu à *rougir* ; mais *l'assassiner* de sang-froid, *l'assassiner* quand il est *déchu*, lorsqu'il est dans les fers, *l'assassiner* du glaive des loix, cette idée nous fait frémir ; elle n'est pas de toi. Le

foible *conjure* la vengeance ; le puissant la dédaigne. Il ne suffit pas d'ailleurs de frapper un roi pour le *tuer*... il vit encore long-temps après sa mort.

Ah ! si tu veux, PEUPLE SUPERBE ! si tu veux que tant de hauts faits ne soient pas perdus pour l'histoire, que ta grandeur ne ressemble pas à un *songe* des cours; si tu veux forcer la main du temps à respecter tes moissons de lauriers, les conserver toujours verds, ajouter même encore quelque fleuron à ta couronne immortelle, rejette jusqu'à la pensée d'un CRIME INUTILE ! contente-toi de dire au tyran détrôné : *Tu as mérité la mort, je te condamne à vivre; mais fuis, misérable, fuis avec ta famille ; porte où tu voudra tes remords dévorans ; vis pour effrayer tes pareils ; vas prêcher en tous lieux la grandeur, la puissance d'une nation à qui tout est possible.* Peuple fier et terrible ! sache te posséder ; sois maître de toi ; tu le seras du monde entier.

Louis est *criminel*, il mérite la mort ; mais qu'il vive, qu'il devienne errant et fugitif ; que, couvert à jamais d'une célébrité malheureuse, il soit vomi, avec sa caste *maudite*, sur quelque terre barbare ! qu'il vive pour mourir d'une mort lente et funeste ! qu'au lieu de ce trône, de cette couronne, de cet appareil pompeux dont il étoit environné, de cette garde nombreuse, obéissante au moindre signe de ses volontés, il ne rencontre qu'amettumes, angoisses et privations !......

« Mourir est un instant ; vivre est un long supplice. »

Des perfides adroits, des jongleurs, des *aristocrates* peut-être, qui singent trop souvent le plus fier patriotisme, intéressés sans doute à hâter la mort d'un monarque également en horreur aux deux partis, parlent insidieusement *d'immoler le traître à nos mânes sanglantes*........

L'infamie !!! Loin de les appaiser, nos ombres, elles s'en irriteroient ; elles dévoueroient les auteurs, fauteurs et suscitateurs de *l'assassinat*, de quelque nature qu'il fût,

aux furies vengeresses. Les HÉROS du 10 août savent combattre leurs ennemis, mais ne les *assassinent pas.....* Vaincus, ils les respectent, parce que *le malheureux est une chose sacrée.* Les *héros* du 2 septembre pompent le sang d'une foible victime, d'un misérable *prisonnier*, l'outrage, le *dépouille* et *l'égorge* dans son cachot.

Après avoir donné tant d'exemples aux autres nations, des Français affamés de gloire peuvent bien en imiter un à leur tour ; c'est cet exemple sublime de modération que fournit à l'histoire certain peuple du Nord qu'on appelle *barbare.*

Personne des gens instruits n'ignorent les crimes du tyran *Cristiern.* « Ce féroce monarque ayant épuisé la patience des Danois, les états du royaume se rassemblèrent, et prononcèrent unanimement l'arrêt de son détrônement. Un simple huissier fut chargé de lui signifier CET ARRÊT DE MORT, et de lui remettre une somme d'argent pour faire sa route. Il trouva ce roi criminel, seul avec ses remords, entrant dans son palais, abandonné de la nature entière. Cristiern sortit de Copenhague sans être poursuivi, ni par les fureurs de l'indignation, ni par les injures, qui ne conviennent qu'à la foiblesse ».

Ainsi les Danois ont pensé, bien avant les Français, que, dans une aussi grande circonstance, la seule grandeur, la véritable dignité, étoit dans le CALME DE LA FORCE et le SILENCE DU MÉPRIS!!!

PEUPLE RÉPUBLICAIN! hâte-toi, dans ta juste vengeance, d'adopter cette mesure nouvelle; c'est la seule qui soit digne d'une grande nation. Les Romains se sont immortalisés par l'exil de *Tarquin.* Une nation peut accuser, peut détrôner son roi ; mais elle n'est pas compétente pour le juger *à mort,* parce que la force ne produit aucun droit, et qu'on n'est pas juge dans sa propre cause; parce qu'en outre il a déjà satisfait, par la peine de sa déchéance, à la loi constitutionnelle de l'empire, qui, en tout état de cause, n'a prononcé contre lui aucune autre

peine, et que cette maxime sacrée, *non bis in idem*, est la sauve-garde de tout accusé absout ou condamné; parce qu'enfin, dans tous les principes du droit politique, un tribunal, quel qu'il soit, n'est jamais que le premier témoin de la condamnation d'un accusé; qu'il ne peut appliquer à un coupable une peine que la loi n'auroit pas portée antérieurement à son délit, et qu'il n'appartient qu'à la loi d'être la distributrice comme la dépositaire de toutes les peines.

Si l'on s'obstine à vouloir juger Louis XVI comme *fonctionnaire public*, après l'avoir condamné comme *roi*, il faut donc faire aussi le procès à ta *constitution barbare*; car elle est au moins sa *complice*, puisqu'elle l'a cuirassé de l'*inviolabilité;* puisqu'au lieu de prévoir et de bien distinguer la nature des délits dont un chef suprême pourroit se rendre coupable, elle semble avoir pris à tâche de les encourager par d'affreux calculs sur l'impunité. Le chef-d'œuvre de l'esprit humain n'est pas de faire des milliers de loix; c'est d'en faire quelques bonnes, de les adapter aux temps, aux lieux, aux circonstances; c'est de savoir sur-tout *les faire exécuter.* Avant de décréter l'inviolabilité des hommes aux yeux de la loi, il falloit commencer par décréter l'inviolabilité du *sens commun.*

Louis ne peut être vu *criminel* que par la *constitution*; son crime est celui de la *constitution*; il faut donc qu'il soit jugé dans la constitution : hors de la constitution, il est *injugeable.* On peut l'*assasiner*, mais on ne peut le juger *légalement.*

Mais en admettant que Louis XVI puisse perdre son *inviolabilité*, ce qui est la grande question, nous le demandons dans cet âge de lumières, d'après tes plus savans législateurs, sous quel ciel et sur quelle terre a-t-on vu *une assemblée d'hommes exercer à la fois, contre un seul, les fonctions d'ACCUSATEURS, de JURÉ et de JUGES?*...

En admettant que Louis XVI eût perdu son *inviolabilité*, peut-il être condamné par une règle plus sévère que

celle admise en faveur des autres citoyens ? Tandis que sur douze jurés qui opinent pour condamner les uns ou les absoudre, *trois suffisent pour les acquitter et les ravir à la mort ou à l'infamie*, la simple majorité sera-t-elle suffisante pour condamner, au 18me siècle, un dernier roi des Français à perdre la tête sur un échafaud ? A-t-on le droit d'ailleurs de forcer l'opinion des juges, en exigeant qu'ils votent à hautes voix, mesure défendue essentiellement par les législateurs ?

Voilà les trois questions que nous venons soumettre, PEUPLE MAGNANIME, à tes méditations profondes, et que nous te conjurons de peser dans ta sagesse, retranché dans ta gloire. Certes elles sont bien dignes d'être discutées par ton sénat avant le jugement même de Louis XVI.

Mais quelle que soit l'issue de ce grand procès, nous déclarons, à la face du ciel et de la terre, que nous protestons contre la mort du *dernier roi des Français*, contre tout *assassinat juridique*. Au nom de ta propre gloire, PEUPLE FIER ET TERRIBLE, au nom de cette puissance invisible qui seule, sans trésors, sans gardes et sans armées, règne sur tous les humains, les excite aux grandes choses par l'honneur, les retient par la honte, et précipite les *infâmes* dans le gouffre dévorant de l'oubli ; au nom de l'OPINION enfin, cette souveraine du monde, qui, du haut de son trône, décerne les prix et les couronnes, *fait* et *défait les réputations*, et imprime, en caractères ineffaçables, le sceau de la gloire ou de l'opprobre, *évite un crime inutile !*.. Souviens-toi que les nations t'observent, que la postérité t'attend, que le peuple d'Albion, ce fier rival de ta gloire, s'est couvert, par sa passion, par l'atrocité de ses vengeances, d'une infamie indélébile ; qu'il gémit encore sur les cendres de ses rois ; souviens-toi sur-tout qu'il est un D I E U plus grand que tous ceux que tu sers, ce juge équitable et redoutable de toutes les actions, qui renverse les tyrans du trône dans la poussière, étend son sceptre sur les mers et met un

frein à leur fureur; ce JUGE dont la voix menaçante dit à la mer : tu t'avanceras jusqu'ici ; ici tes flots s'arrêteront; ce DIEU enfin dont l'astre du jour et le dernier des insectes te prêchent également la grandeur et la puissance ! ! !

Ah ! si l'on est excusable de s'être égaré dans la *fureur* et d'avoir pris une fausse route pendant les ténèbres, certes, on ne l'est plus de la suivre dès que le jour paroît, et c'est un crime alors de ne pas vouloir revenir sur ses pas.

Sans doute que ces hommes qui ne respirent que le sang et le carnage, ces *illustres* qui se targuent encore d'avoir *sauvé la patrie*, vont affecter de se créer des *monstres*, pour le seul plaisir de les détruire ; mais les athlètes courageux qui ont si à propos rappelé le sort des *Tarquins*, sauront aussi quelque jour reproduire l'histoire de *Coriolan*. Tous les *Bourbons* proscrits ne sauroient être à craindre... Qu'importe leur coalition avec tous les *brigands couronnés*? Craint-on ses ennemis quand on peut les combattre ?..

« Que peut contre un roc une vague animée? »

Oh ! nous en connoissons de bien plus redoutables ! . . . Regardes comme tes ennemis nés, tous les ambitieux, tous ces petits corrupteurs qui s'élèvent les uns sur les autres, et dont il est impossible qu'une grande nation n'ait pas à gémir. Dans le grand nombre des hommes *turbulens*, les uns sont las ou dégoûtés de l'ordre actuel des choses ; les autres, mécontens du rôle qu'ils font ; les plus dangereux sont les hommes pauvres et obérés, qui ont tout à gagner et rien à perdre à une révolution. Sylla n'avoit rien, et ce fut son indigence qui le rendit *audacieux*.

Sylla inops, undè præcipua audacia.

TACITE.

J'ai dit, PEUPLE RÉPUBLICAIN. J'ai eu l'audace, *sous le couteau*, de m'essayer sur ta GRANDEUR. Je te chante sous les auspices de ces HÉROS-CITOYENS, qui ont arrosé

de leur sang l'arbre de ta liberté, et, pour ainsi dire, fondé ta république. Ils sont grands, sans doute. Peut-être que par mes principes et mon [illegible] dévouement, j'eusse été digne d'un aussi beau destin; mais, depuis 19 mois, je ne vois que des *fers*, des *délateurs* et des *bourreaux*. Pardonne à ma misère; si j'ai pu me tromper, c'est en cherchant ta gloire ! ! ! ...

J'ai signalé mon ame; j'abandonne le reste au sort ! ! !

Signé, POUPART BEAUBOURG, *vainqueur de la Bastille*, *républicain* jusqu'à sa dernière heure, et l'*interprète des mânes ensanglantées* des *HEROS* du 10 *août*.

N. B. Je déclare que j'ai envoyé cette adresse dans beaucoup de départemens, pour y être imprimée et *placardée*. Je l'ai envoyé également en Angleterre et chez plusieurs autres nations de cet ordre. Tranquille avec moi-même, je n'ai plus rien à desirer que d'augmenter le nombre des ennemis dont je m'honore. On parle de la retraite et même de l'exil de l'imperturbable et incorruptible ROLAND ; c'est m'annoncer une deuxième *représentation* de la journée du 2 septembre. Je suis [illegible] qu'il soit bien [illegible] que si je meurs *massacré*, j'accuse de ma mort, et la convention nationale et toutes les autorités constituées.

Prison de l'Abbaye, le 15 décembre 1792, l'an 1er. de la république.

DE L'IMPRIMERIE DU PATRIOTE FRANÇOIS,
Place du Théâtre Italien, rue Favart, n°. 3.